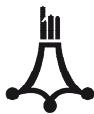


VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2025
Délibération N°2025-136



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez

Hôtel de Ville

Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9

Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal

En exercice : 35

Présents : 30

Conseillers excusés et représentés : 5

L'an 2025, le vendredi 14 novembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 7 novembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (30) :

Mesdames ABOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BERTAU Iléana, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, CROUZET Maryline, ECHENE Eléonore, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, Varsi Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COSSON Jean-Michel, CORTESE Franck, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, TEYSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5) :

CLOT Marie-Noëlle	a donné pouvoir à	BULTEL-HERMENT Monique
COMBET Arnaud	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
GOMBERT Benjamin	a donné pouvoir à	ALAUZET Céline
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	a donné pouvoir à	CORTESE Franck
RUBIO Frédéric	a donné pouvoir à	LAURAS Christophe

Secrétaire de séance : COLIN Laure

DELIBERATION N°2025-136 - Budget Annexe de la cuisine centrale - Décision modificative n°1

Vu la délibération DEL2024-174 « budget primitif 2025 – Budget annexe de la cuisine centrale » du 16 décembre 2024 ;

Vu la délibération DEL2025-074 « Versement d'une subvention de fonctionnement au budget annexe de la Cuisine Centrale » du 23 juin 2025 ;

Considérant ce qui suit :

Afin de faire face à quelques dépenses supplémentaires en fonctionnement, il est nécessaire d'adopter une décision modificative du budget annexe de la cuisine centrale 2025 selon les modalités suivantes :

INVESTISSEMENT	DM (dépenses)	INVESTISSEMENT	DM (recettes)
Total Investissement - Réel	0,00	Total Investissement - Réel	0,00
Total Investissement - Ordre	0,00	Total Investissement - Ordre	0,00
Total Investissement	0,00	Total Investissement	0,00
FONCTIONNEMENT	DM (dépenses)	FONCTIONNEMENT	DM (recettes)
Sous-total 011	20 200,00	Sous-total 75	20 200,00
Total Fonctionnement - Réel	20 200,00	Total Fonctionnement - Réel	20 200,00
Total Fonctionnement - Ordre	0,00	Total Fonctionnement - Ordre	0,00
Total Fonctionnement	20 200,00	Total Fonctionnement	20 200,00
TOTAL DEPENSES	20 200,00	TOTAL RECETTES	20 200,00

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2025
Délibération N°2025-136

Les dépenses de fonctionnement supplémentaires nécessaires au bon fonctionnement de la cuisine centrale s'élèvent à 20 200 €. Elles correspondent à des besoins de financement destinés à couvrir principalement la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) ainsi que les frais de maintenance.

Ces dépenses supplémentaires pourront être prises en charge grâce au versement d'une subvention d'équilibre complémentaire accordée par la commune.

La section d'investissement n'est pas impactée.

La Commission Ville Durable a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité, par 26 voix pour, 4 voix contre (BERARDI Marion, BERTAU Iléana, ECHENE Eléonore, CESAR Alexis), 5 abstentions (COMBET Arnaud, VIDAL Sarah, FAUX Mathilde, COSSON Jean-Michel, JULIEN Serge) :

- approuve la décision modification N°1 du budget annexe de la cuisine centrale ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Laure COLIN
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSEDRE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 21 novembre 2025

Transmise en Préfecture le 21 novembre 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

Nombre de membres en exercices : 35

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES : Contre : 4
 Pour : 26
 Abstentions : 5

Date de la convocation :

Présenté par Christian TEYSSEDRE

A Rodez, le 14 novembre, 2025

Le Maire,

Christian TEYSSEDRE

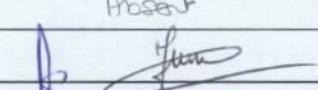
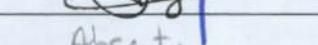
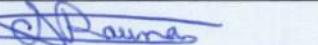
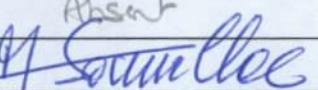
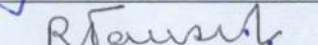
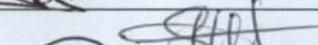
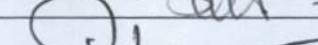
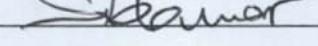


Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

A Rodez le 14 novembre 2025

NOM	PRENOM	Signatures des Conseillers Présents
ABBOU	Nadia	
ALAUZET	Céline	
BERARDI	Marion	
BERTAU	Iléana	
BEZOMBES	Martine	
BOUGES	Jean-François	
BULTEL-HERMENT	Monique	
CASTAGNOS	Fabienne	
CESAR	Alexis	
CLOT	Marie-Noëlle	Absente
COLIN	Laure	
COMBET	Arnaud	Absent
CORTESE	Franck	
COSSON	Jean-Michel	
CROUZET	Maryline	
DONORE	Joseph	
ECHENE	Eléonore	
FAUX	Mathilde	
FERRAND	Bernard	
FOURNIE	Francis	

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE

GOMBERT	Benjamin	Absent
HER	Anne-Christine	
JULIEN	Serge	
LAURAS	Christophe	
LIEGEOIS	Patrick	
MONESTIER-CHARRIE	Anne-Sophie	Absent
RAUNA	Alain	
RUBIO	Frédéric	Absent
SOUNILLAC	Marie-France	
TAUSSAT	Régine	
TEYSEDRE	Christian	
TIXIER	Alain	
VARSI	Florence	
VIDAL	Sarah	
VIDAMANT	François	

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DM1 - Budget Annexe cuisine centrale

Date de décision: **14/11/2025**

Date de réception de l'accusé **21/11/2025**

de réception :

Numéro de l'acte : **DEL2025136**

Identifiant unique de l'acte : **012-211202023-20251114-DEL2025136-BF**

Nature de l'acte : **Documents budgétaires et financiers**

Matières de l'acte : **7 .1 .3**

Finances locales

Decisions budgétaires

document budgétaire

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **PREF DM1_Cuisine__seal(1).xml (99_BU-012-211202023-20251121-DEL2025136-BF-1-1_1.xml)**

Annexe : **DEL2025136 - DM1 - Budget Annexe cuisine centrale.pdf (70_DE-012-211202023-20251121-DEL2025136-BF-1-1_2.pdf)**

Délibération DM Cuisine

Annexe : **DEL2025136x Signatures DM - Cuisine centrale.pdf (71_AN-012-211202023-20251121-DEL2025136-BF-1-1_3.pdf)**

Signature DM Cuisine